

sur tous les points du pays est considérable ; nous pouvons affirmer que la Société serbe de la Croix rouge a rendu à nos blessés les plus grands services et qu'elle s'est acquise la reconnaissance générale.

De concert avec la Société des dames, nous avons immédiatement installé à Belgrade une ambulance pour vingt-cinq blessés. Cette ambulance, une des mieux organisées et des mieux tenues, fonctionne toujours aux frais des deux Sociétés.

Il n'y a presque pas un seul hôpital dans le pays qui n'ait reçu de notre Société son matériel (à l'exception des médicaments) en tout ou en partie.

La guerre une fois terminée, nous aurons l'honneur de présenter au Comité international un rapport précis et circonstancié sur nos travaux, mais pour le moment nous vous prions, M. le président, de faire de l'aperçu que nous vous adressons aujourd'hui tel usage que vous jugerez bon.

Agréez, monsieur le président, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le président du Comité central :

Le vice-président,

GEORGES-S. SIMITCH.

VIOLATIONS DE LA CONVENTION DE GENÈVE

Pendant l'impression du présent Bulletin nous avons reçu de nouveaux documents, qui complètent les informations que nous avons précédemment recueillies sur « les destinées de la Convention de Genève pendant la guerre de Serbie.¹ »

Sur les instances des puissances européennes, le gouvernement ottoman s'était décidé, paraît-il, à éloigner du théâtre des hostilités la plus grande partie des bachi-bozouks, coutumiers des

¹ Voir page 164.

atrocités reprochées à l'armée turque. Mais, à peine cette nouvelle était-elle connue, que des cruautés révoltantes étaient de nouveau commises et constatées, ainsi que cela résulte des deux dépêches ci-après, adressées par le général Tcherniaeff au Ministre des affaires étrangères à Belgrade.

I

Deligrad, le 21 septembre/3 octobre 1876.

Vous ayant, dans le courant du mois dernier, communiqué que les prisonniers qu'il est arrivé à l'ennemi de faire, et les blessés qui tombent entre ses mains, sont condamnés aux plus atroces supplices avant d'être mis à mort, je crois devoir vous informer que le 19/30 septembre au soir, nos troupes, après avoir repris à l'ennemi une position abandonnée la veille, trouvèrent des corps de nos prisonniers blessés dans un état tel que l'esprit humain se refuse à le croire possible. Les malheureux se trouvaient attachés à la terre par des chevilles de bois, les mains étendues, les pieds et d'autres parties du corps calcinés, les doigts des pieds coupés, le bas-ventre mutilé au couteau, la figure contractée par les souffrances. La présence de soldats nizams prouve que ces atrocités sont l'œuvre de troupes régulières.

La vérité de ce fait hideux est attestée par la parole d'honneur d'officiers, du colonel Preradovitch, du capitaine Fikchanow et d'autres témoins. Je vous prie de bien vouloir faire constater ce fait par des personnes qui jouissent de toute la confiance de Messieurs les agents diplomatiques en Serbie. Nos troupes, irréprochables jusqu'ici, sont tellement outrées des cruautés de l'ennemi, que je crains de ne pas pouvoir les empêcher, à l'avenir, de commettre, par droit de représailles, les mêmes cruautés.

II

Deligrad, le 22 septembre/4 octobre 1876.

Dans ma dépêche d'hier, je vous ai informé des cruautés que les Turcs commettent sur ceux de nos blessés qu'ils font prisonniers.

Aujourd'hui j'ai reçu un rapport du lieutenant-colonel Popovitch, commandant de la position d'Alexinatz, dans lequel il me fait part qu'on a trouvé devant cette position, sur la rive gauche de la Morava, à proximité du village de Buïmir, des blessés serbes cloués à la terre, mutilés, avec les membres coupés ou brûlés. Je m'empresse de vous en informer comme un exemple de plus de la barbarie turque.

SUÈDE

SOCIÉTÉ SUÉDOISE

Nous avons sous les yeux un « Compte rendu sommaire de l'origine, du développement et de l'activité de la Société centrale suédoise de secours aux militaires blessés et malades en temps de guerre. »¹ Voici le résumé des principaux points de ce compte rendu.

La Société suédoise date de 1864. Dès le début de son existence elle a travaillé à former des infirmières. Dans ce but, elle envoya à Londres une personne pleine de zèle et d'intérêt pour cette mission philanthropique, M^{lle} E. Rappe, afin d'y suivre un cours d'une année, à l'institution de Miss Nightingale. A son retour, M^{lle} Rappe fut placée dans le nouvel hôpital académique d'Upsal, où les infirmières au service de la Société ont reçu et continuent leur instruction. Ces infirmières sont aujourd'hui au nombre de 75.

A l'exposition universelle de Paris, en 1867, la Société suédoise obtint une mention honorable pour les divers articles d'ambulance qu'elle avait exposés. En 1869, M. le lieutenant-colonel Staaff, qui avait représenté son gouvernement à la Conférence de Genève d'octobre 1868, participa à la Conférence de Berlin comme membre de la Société. Celle-ci envoya un de ses membres à Vienne, lors

¹ Voir aux ouvrages reçus.